



## Divorce d'une femme marocaine

Par **nadia**, le **29/05/2010** à **22:51**

Bonjour,

je vie en concubinage de plus de 4ans , mais mon concuban et separe de son ex femme plus de 6 ans ils son divorcer au maroc mais en france ils sont tjr marier et pour leurs divorce il faut sa presance mais le probleme elle peut pas car elle est marier avec un autre quemant fair pour avoir le divorce